

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE LUTTE

Relative à la lutte contre le travail dissimulé et à l'emploi de salariés étrangers.
(Non emploi de salariés Etrangers soumis à autorisation de travail)

Je soussigné(e), GUESNET Loïc
Agissant en qualité de représentant légal de la société SAS TRANSCAL
Siège social 2, Rue Ampère 14123 CORMELLES LE ROYAL
Immatriculée au RCS de .. CAEN .., sous le numéro 333 964 104

- Atteste sur l'honneur que les prestations de notre société sont réalisées par des salariés employés régulièrement conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment des articles L1221-10, L.3243-2 et R3243-1 du code du travail.
- Atteste sur l'honneur que la société **n'emploie pas à ce jour de salariés étrangers soumis à autorisation au sens des articles D8254-2 et L5221-2** du code du travail
- Et m'engage au nom de la société et dans le cas où cette situation changerait, à déclarer auprès de la société S2PWeb (Services Premium Professionnel Web), tout salarié étranger qui viendrait à être soumis aux autorisations précitées et ce conformément aux articles D8254-2 et L5221-2 du code du travail.

J'ai connaissance que dans le cas contraire, je m'expose à des sanctions pénales pour fausse déclaration.

Fait le 03/01/2019 A Cormelles le Royal

Signature + cachet de l'entreprise :

TRANSCAL S.A.S.
2, rue Ampère
14123 CORMELLES-LE-ROYAL
Tél. : 02 31 34 69 60
Siret : 333 964 104 00025